

LE CABINET VOUS PROPOSE :

L'accompagnement à la création d'entreprise

VOUS VOUS POSEZ LES QUESTIONS SUIVANTES :

- Mon projet de création d'entreprise est-il viable ?
- Quel est le statut juridique, fiscal et social le plus adapté à mon projet ?
- Quelles sont les formalités à accomplir ? Sur qui m'appuyer ?
- Quels outils et indicateurs adopter afin d'organiser et gérer mon activité une fois la création réalisée ?

PRISE DE CONNAISSANCE ET ANALYSE DE VOTRE PROJET

Lors de notre premier entretien :

- Nous analysons point par point votre projet,
- Nous mesurons avec vous votre positionnement concurrentiel,
- Nous étudions la rentabilité et la pérennité de votre projet, à travers la mise en place d'un « business plan »,
- Nous définissons ensemble vos besoins de financement,
- Nous vous accompagnons dans la présentation de votre projet à d'éventuels partenaires.

CHOIX DES STATUTS ET ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Conscient des prérequis et contraintes de votre projet, vous décidez de créer votre société.

Nous vous conseillerons un choix optimisé des statuts juridiques, fiscaux et sociaux pour votre société.

Nous saurons également vous accompagner dans l'accomplissement des formalités liées à la création de votre entreprise, afin de vous permettre de vous concentrer sur le démarrage de votre activité.

ORGANISATION ET GESTION DE VOTRE ENTREPRISE

Etant votre interlocuteur privilégié, nous saurons vous proposer une solution « sur mesure » afin d'organiser et gérer efficacement votre entreprise.

Nous pouvons également mettre à votre disposition des outils et indicateurs adaptés au pilotage de votre entreprise, vous libérant du temps pour le développement de votre entreprise et le cas échéant, mettre en œuvre des mesures correctives.

ACCOMPAGNEMENT AU-DELA DES CHIFFRES

Véritable partenaire de votre réussite, nous vous permettons de gagner du temps et de l'argent en nous déléguant toutes vos tâches administratives, juridiques, comptables et sociales.

Après quelques mois d'activité, nous pourrions analyser et comparer le réalisé avec vos prévisions, et ainsi observer votre positionnement sur le marché.

NOS POINTS FORTS :

- Une équipe compétente et expérimentée,
- Des Pôles de compétences spécialisés afin d'optimiser nos conseils,
- Une analyse au-delà des chiffres.

DES ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS :

- Une lettre de mission contractuelle qui définit notre intervention,
- Une indépendance et une éthique garanties, conformément au Code de déontologie de notre profession,
- Un budget particulièrement adapté aux entreprises en création.

NOUS CONFIER CETTE MISSION EST L'ASSURANCE D'UNE MISSION DE QUALITE :

- Faire confiance à notre expertise et notre connaissance de votre structure,
- Ne pas sous-estimer la rigueur de cette démarche,
- Etre assuré de notre engagement à défendre au mieux vos intérêts.